

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LE RAPPEL DES AVIONS CANADIENS ET LES VIETNAMIENS CANDIDATS À L'IMMIGRATION—LES MOTIFS INVOQUÉS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant a affirmé il y a un instant avoir donné aux Américains des listes de membres choisis du personnel vietnamien en demandant aux États-Unis d'accepter de prendre ces gens en charge et de nous les amener. Si le premier ministre suppléant veut être pris au sérieux à ce sujet, peut-il nous expliquer pourquoi l'on a retiré aujourd'hui de la région l'un de nos deux Hercules basés à Hong Kong?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il y ait contradiction entre ces deux mesures. Il nous a semblé improbable que nous ayons l'occasion de prendre à bord les Vietnamiens qui seraient autorisés à se rendre à l'aéroport et que, par ailleurs, si le régime s'effondrait et que le chaos était général, l'aéroport serait évidemment inutilisable. J'estime que nous avons été très prudents d'avoir fait ce que nous avons pu en faveur de ces Vietnamiens qui pourraient être en mesure de sortir de leur pays d'une façon ou d'une autre par des mesures que nous ne pouvions pas prendre parce que nous ne disposons pas de forces armées pour appuyer nos vues au Vietnam alors que les États-Unis en possèdent en puissance sinon en activité. C'est pourquoi je ne pense pas qu'il y ait contradiction.

● (1500)

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES FINANCES

DÉPÔT DE LA REVUE ÉCONOMIQUE POUR 1974

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, en l'absence du ministre des Finances, en vertu des dispositions du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, je voudrais déposer trois exemplaires, en anglais et en français, de la Revue économique pour l'année 1974.

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Traduction]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 1180, 1765, 1917, 1923, 1924, 1927, 1928, 1929, 1931, 2020, 2072, 2143 et 2187.

Monsieur l'Orateur, si la question n^o 60 et la question n^o 1475, marquée d'un astérisque, pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Questions au Feuilleton

[Texte]

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LES CONTRATS RECONDUCTIBLES

Question n^o 1180—**M. Clark (Rocky Mountain):**

1. Quelles sociétés et entreprises ont passé des contrats renouvelables d'achat, de service ou de construction avec le ministère des Approvisionnement et Services, soumis à l'approbation du Conseil du Trésor?

2. Quelles sociétés et entreprises ont fait renouveler des contrats d'achat, de service ou de construction avec le ministère des Approvisionnement et Services au cours des cinq dernières années et ont eu besoin de l'approbation du Conseil du Trésor?

3. Quelles sociétés et entreprises ont passé, avec le ministère des Approvisionnement et Services, des contrats d'achat, de service ou de construction de trois ans ou plus qui ont exigé l'approbation du Conseil du Trésor?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnement et Services): Les renseignements demandés ci-dessus ont été fournis en réponse à la question n^o 1741, hansard du 5 mars, page 3801, document parlementaire n^o 301-2/1741.

L'AMÉNAGEMENT D'UN PROLONGEMENT DE LA PROMENADE DE L'OUTAOUAIS

Question n^o 1765—**M. Baker (Grenville-Carleton):**

1. Quand commenceront les travaux de a) prolongement de la promenade de l'Outaouais, du point ouest où elle se termine actuellement, c'est-à-dire l'avenue Carling à Ottawa, au croisement projeté à l'avenue Woodroffe à Nepean, b) son prochain prolongement de l'avenue Woodroffe au chemin Merivale à Nepean, c) son autre prolongement du chemin Merivale, selon le trajet prévu au sud de la ferme Borden à Nepean, jusqu'à son intersection avec la route provinciale 16 (route de Prescott), d) son prolongement suivant, de la route de Prescott à la rivière Rideau?

2. La Commission de la Capitale nationale ou une autre agence ou ministère ont-ils acquis des terrains de passage pour les fins envisagées à la partie 1?

3. Quel a été le coût des terrains acquis, d'après la partie 2?

4. Le budget de 1975-1976 prévoit-il l'acquisition des terrains requis d'après la partie 1, par les agences ou ministères mentionnés à la partie 2?

5. A-t-on lancé un appel d'offres pour l'exécution d'une portion des travaux envisagés à la partie 1?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): En ce qui concerne la Commission de la capitale nationale: 1. a), b), c), et d)—Le projet de planification de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton suggère que quelques emprises acquises par la Commission de la capitale nationale pour des promenades soient utilisées pour des artères intégrées au réseau routier régional. Sans préjudice aux fins pour lesquelles ces emprises ont été acquises, la planification de la CCN pour le prolongement des promenades existantes ou qui sont actuellement en construction est temporairement suspendue en attendant l'examen des propositions par la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Aucune date pour le début des travaux n'a encore été fixée.

2. La Commission de la capitale nationale a acquis ces terrains pour des emprises.

3. \$602,008.

4. Non.

5. Non.